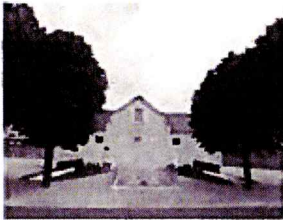


REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

CHARENTE

2020\_4\_6



**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune ORADOUR

Séance du 10 juin 2020

L'an deux mille vingt, le 10 juin à 19h00,

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. LAVERGNE Didier.

Date de convocation :

4 juin 2020

Date d'affichage :

4 juin 2020

Présent(s) :

Mme BAILLARGEAU Corinne, M. BAILLARGEAU Olivier, M. BERTRAND Pascal, M. CLEMENT Bernard, Mme ECHAROUX Nadine, M. LAVERGNE Didier, Mme MONToux Carole, M. SICARD Eric, M SYLVESTRE Erwan, M. SYLVESTRE Thierry

Excusé(s) :

Mme MAUFRAS Angélique

Mme BAILLARGEAU Corinne a été nommée secrétaire.

**OBJET :**

**Vote du compte  
administratif 2019 et du  
budget primitif 2020**

Le maire fait lecture des dépenses et recettes effectuées sur l'exercice 2019 ; le compte administratif est accepté à l'unanimité par l'ensemble du conseil municipal.

Dans un deuxième temps, le maire propose un budget équilibré comme suit :

- dépenses fonctionnement = 251128.58€
- recettes fonctionnement = 251128.58€
- dépenses investissement = 502888.06€
- recettes investissement = 502888.06€

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve le budget primitif 2020 à l'unanimité.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Didier LAVERGNE